

LE MARIAGE DE LAMOTHE-CADILLAC

Dans une communication adressée à un des collaborateurs de la *Revue Canadienne*, M. E. Rameau, le savant auteur, l'ami dévoué des Canadiens et des Acadiens, met en doute le mariage d'Antoine de Lamothe-Cadillac avec une demoiselle Guyon, de Québec.

“ Qui était, dit-il, cette Marie-Thérèse Guyon et où l'avait-elle épousée ? Voilà la question qui s'élève. On m'a assuré plusieurs fois, et l'article de M. Bédard le confirme, que Lamothe-Cadillac avait épousé à Québec une demoiselle Guyon, de la famille de Guyon (du Perche) ; mais, d'autre part, nous avons plusieurs lettres de M. de Menneval, gouverneur de l'Acadie, qui affirme très positivement qu'il a épousé la fille d'un habitant du pays et qu'il y possède une habitation.”

Dans mon écrit sur Lamothe-Cadillac, publié dans la livraison de novembre dernier, j'avais pris, au sujet de son mariage, mes renseignements dans le *Dictionnaire généalogique* de l'abbé Tanguay. Connaissant la scrupuleuse exactitude de M. Tanguay, aussi bien que celle de M. E. Rameau, j'ai pris le parti le plus sage pour arriver à la vérité, celui de référer au bureau des archives, à Québec, et voici l'extrait que j'en ai obtenu. *

“ Le vingt cinquième du mois de Juin de l'année mil six cent quatre vingt sept après les fiançailles et la publication de deux bans de mariage ayant obtenu dispences du troisième de Mon-

* Je dois à l'obligeance de M. Maheu, intelligent et zélé fonctionnaire de ce bureau, cet extrait de mariage.—T. P. B.